



UNE ESPÈCE PROTÉGÉE

Le Castor est une espèce strictement protégée par la Convention de Berne, la Directive habitat faune flore, et le Code de l'Environnement. Son habitat ainsi que ses constructions (barrages et gîtes) le sont également.



CONTACTS

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes de cohabitation avec le Castor, n'hésitez pas à contacter un des partenaires :

> ALSACE

Groupe d'Étude et de protection des Mammifères d'Alsace
8 rue Adèle Riton, 67000 Strasbourg
03 88 22 53 51
contact@gepma.org



> CHAMPAGNE-ARDENNE

Association ReNard
3 Grande Rue, 08430 Poix-Terron
03 24 33 54 23
valentin.lequeuvre@renard-asso.org

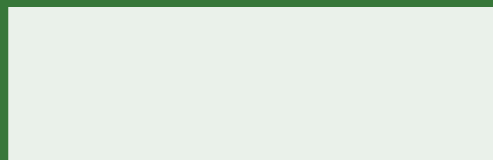


> LORRAINE

Groupe d'Étude des Mammifères de Lorraine
240 Rue de Cumene, 54230 Neuves-Maisons
03 83 17 10 95
contact@geml.fr



> PARTENAIRES D'ÉTAT



Conception : Meggie Gombert (ReNard). Relecture : GEML, GEPMA, ReNard.
Imprimé sur papier recyclé chez Imprimerie Felix.
Crédits photos : ©CDMR, ©Daniel Gayet, ©GEML, ©Kévin Georgin, ©Pascal Chagot.
Ne pas jeter sur la voie publique

PLAN RÉGIONAL D'ACTIONS (PRA) GRAND-EST



VIVRE AVEC LE CASTOR



LE PRA C'EST QUOI ?

A initiative de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand-Est et de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le Plan Régional d'Actions "Vivre avec le Castor" est soutenu financièrement par la DREAL et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.



Tous engagés pour la biodiversité

CONNAÎTRE

Un important travail de connaissance est mené dans le cadre du PRA. Cette action permet de connaître l'aire de répartition du castor et d'anticiper les problèmes de cohabitation.

ACCOMPAGNER

L'appui technique aux services de l'Etat, collectivités, agriculteurs et particuliers est un autre pilier du PRA. Cet accompagnement est nécessaire dans certains cas conflictuels.

SENSIBILISER ET FORMER

Le Castor d'Europe est une espèce protégée aux multiples facettes. Sensibiliser et former pour mieux connaître l'espèce est une autre action du PRA.

PROTÉGER

Toutes ces actions ont pour but de protéger cet architecte des cours d'eau, tout en conciliant les activités humaines.

La DREAL Grand-Est et l'OFB ont eu la volonté de confier l'animation du PRA Castor aux associations locales de protection de la nature.



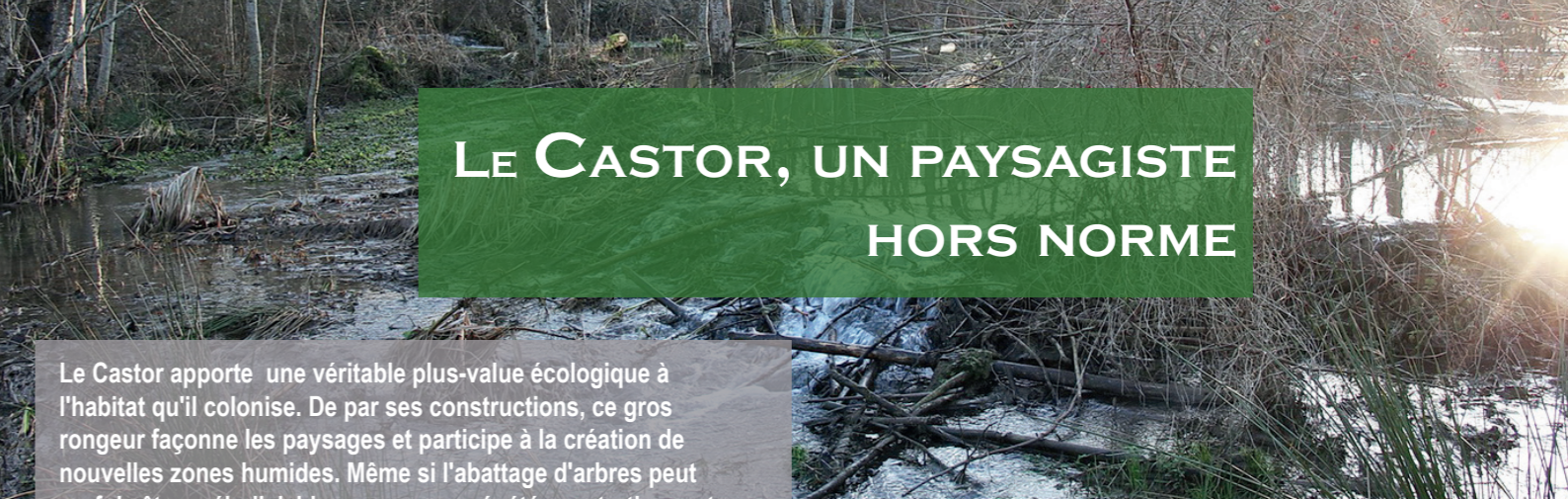


LE CASTOR D'EUROPE

Le Castor d'Europe est le plus gros rongeur du continent. Ce mammifère est parfaitement adapté à la vie aquatique : pattes arrières palmées, pelage épais, capacité d'apnée... Il est très territorial et de ce fait relativement sédentaire. Seuls les jeunes sont mobiles, dans le but de trouver un territoire inoccupé.



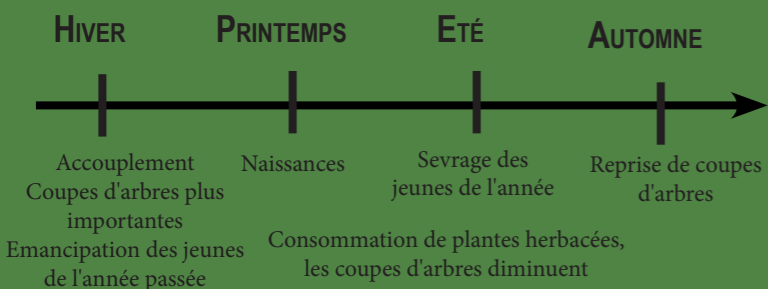
LE CASTOR, VÉGÉTARIEN AUX MOEURS NOCTURNES



LE CASTOR, UN PAYSAGISTE HORS NORME

Le Castor apporte une véritable plus-value écologique à l'habitat qu'il colonise. De par ses constructions, ce gros rongeur façonne les paysages et participe à la création de nouvelles zones humides. Même si l'abattage d'arbres peut parfois être préjudiciable, ces coupes répétées entretiennent naturellement les arbres à un stade d'arbustes, protègent la berge de l'érosion et évitent à long terme la création d'embâcles.

CYCLE DE VIE



NE PAS CONFONDRE



RAGONDIN

- 40-60 cm*, 2,5-9 kg
- Queue ronde
- Tête anguleuse, museau et moustaches blanches bien visibles, tache plus claire au niveau de l'oreille
- Nage : la tête et une partie du dos dépassent



CASTOR D'EUROPE

- 75 à 100 cm*, 15-28 kg
- Queue plate large comprimée horizontalement
- Tête aplatie sur le dessus, couleur uniforme.
- Moustaches peu visibles, museau noir
- Nage : seule la tête dépasse de l'eau



RAT MUSQUÉ

- 25-35 cm*, 0,6-1,8 kg
- Queue peu large aplatie verticalement
- Tête ronde, couleur uniforme
- Nage : corps émergé sur toute la longueur

* Taille sans la queue

QUELQUES INDICES DE PRÉSENCE



LES ÉCORÇAGES

Sur des arbres abattus ou non, le Castor va se nourrir de l'écorce.



LES RÉFECTOIRES

Le Castor se nourrit généralement dans l'eau et laisse des traces de ses repas.

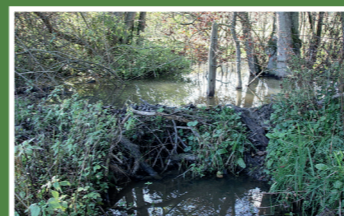


LES COUPES

Le Castor abat des arbres, petits ou gros, pour se nourrir. Il peut aussi se servir de branches pour construire ses gîtes ou des barrages.

Nota bene : un arbre coupé en hiver est exploité jusqu'en avril (écorce du tronc et des rameaux...), il vaut mieux le laisser en place, pour éviter la coupe d'un nouvel arbre.

LES CONSTRUCTIONS



LES BARRAGES

Les barrages sont principalement composés de branches et de boue. Ils sont primordiaux pour maintenir l'entrée du gîte immergé et un espace vital suffisant (protection contre les prédateurs).



LES GÎTES

Si les terriers sont discrets, l'amoncellement des branches sur les terriers-huttes est souvent bien visible.

COHABITATION ET SOLUTIONS

Néanmoins l'arrivée du Castor n'est pas sans impact sur les activités humaines.

Pour éviter les coupes d'arbres à enjeux, des solutions simples existent. Il est possible de mettre en place un manchon de grillage métallique d'une hauteur d'1 mètre. Ancrez-le au sol et maintenez-le par trois tuteurs afin de prévoir la place pour la croissance de l'arbre.



Pour la gestion des constructions de castor, se référer à la page "une espèce protégée" pour le volet "administratif".

Les principales techniques de gestion de barrage sont :

- arasement, avec ou sans dispositif dissuasif (bande d'effarouchement en matériau de récupération, clôture électrique...);
- siphon avec cage de protection.

N'hésitez pas à contacter les associations.

